



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement du Sud-Ouest qui dresse un portrait des réalisations accomplies en 2011, celles prévues en 2012 ainsi que les priorités pour l'année 2013, conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal.

Dans ce rapport, vous constaterez que notre administration est résolument engagée dans le développement durable et socialement responsable, l'apaisement de la circulation et la qualité de vie de sa population, notamment par des investissements records dans les parcs. La culture et la préservation de notre patrimoine occupent également une place de choix au palmarès de nos réalisations.

Vous pourrez constater également à quel point les finances de l'arrondissement sont fragiles puisque tributaires de la vitalité du secteur de la construction. En effet, année après année, nous finançons notre déficit structurel par les revenus des permis de construction et ceux de l'occupation du domaine public. À ce chapitre, nous avons décidé, à la fin de 2011, de facturer aux entreprises mandataires du ministère des Transports du Québec (MTQ) l'occupation du domaine public dans le cadre de la réfection du complexe Turcot. C'était une première au Québec. Le MTQ tente actuellement de contester notre pouvoir d'imposer des frais de cette sorte, un droit pourtant inscrit dans la Charte de la Ville de Montréal. Il est évident que nous irons jusqu'au bout de cette démarche, appuyés de la Ville centre. Rappelons que ces nouveaux revenus alliés à la vigueur du secteur immobilier ont permis de maintenir ouverts le Bain Énard et la section adulte de la bibliothèque Georges-Vanier.

En terminant, ce rapport dresse un portrait fidèle de la situation financière de l'arrondissement, de la façon dont nous gérons les deniers publics et des valeurs qui inspirent nos actions. Le tout est divisé en deux volets : le budget de fonctionnement, qui permet d'assurer, par exemple, le déneigement, les différentes collectes et les activités culturelles et sportives, et le budget d'immobilisations (Plan triennal d'immobilisations, le PTI), soit les investissements planifiés sur trois ans et financés au moyen d'emprunts qui seront effectués dans la réfection des rues et de bâtiments, l'achat de machinerie et de mobilier urbain, ou bien l'aménagement des parcs.

Sur ce, je vous assure que les deniers publics sont administrés avec circonspection et vous souhaite une bonne lecture !

Le maire de l'arrondissement,

Benoît Dorais

2011



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Le budget de 2011 prévoyait des dépenses globales de l'ordre de **53,1 M\$**. Or, l'année financière s'est terminée avec un **surplus budgétaire de 4,2 M\$**. Ce résultat s'explique essentiellement par une économie de **0,5 M\$** des dépenses et un surplus de **3,7 M\$** des recettes escomptées.

- Des ajustements non prévus de fin d'année de **1,1 M\$** effectués par le service des Finances de la Ville centre sont venus combler notre déficit de gestion de **1,1 M\$** (soit **0,6 M\$** pour le fonds d'immobilisation non utilisé et **0,5 M\$** de réserve pour l'ajustement des régimes de retraite). Ajoutons à cela une économie de **0,5 M\$** liée aux opérations de déneigement

- Le surplus de recettes de **3,7 M\$** provient essentiellement de l'émission des permis concernant les nouvelles constructions. En effet, la vitalité du secteur de la construction dans notre arrondissement ne se dément pas. Notons que **2,9 M\$** provient de 16 projets de développement majeurs et que **0,8 M\$** provient des permis d'occupation du domaine public

En fin d'année, nous avons utilisé une partie du surplus pour renflouer la réserve consacrée à la neige. De plus, nous avons consolidé différentes réserves pour faire face aux imprévus. Aussi, la réserve pour fin d'équilibre futur a été fixée à **2,2 M\$**.



BUDGET D'IMMOBILISATIONS (PTI)

L'arrondissement disposait d'un budget d'investissement (PTI) de **6,8 M\$** auquel s'ajoutent **2,9 M\$** de subventions, de programmes corporatifs et de sommes reportées, pour un total de **9,7 M\$**.

PRINCIPALES RÉALISATIONS :

- Une somme de **3,8 M\$** a été consacrée à l'amélioration des parcs existants, dont Leber et De La Vérendrye, et à l'acquisition d'un terrain pour fins de parc, le futur parc Madeleine-Parent.

- Le programme de réfection routière s'est élevé à **2,4 M\$**, dont **0,2 M\$** pour les travaux d'apaisement de la circulation et de verdissement

- L'arrondissement a alloué une somme de **1,4 M\$** pour la rénovation et la mise aux normes des immeubles, dont la finalisation des travaux au complexe récréatif Gadbois et la réfection de la toiture du centre Saint-Charles

- Le programme de remplacement de véhicules dédiés au déneigement et à la propreté afin d'améliorer le service aux citoyens a totalisé **1,4 M\$**

- L'arrondissement a consenti **0,2 M\$** pour l'achat et l'installation de mobilier urbain



2012



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement du Sud-Ouest pour 2012 avait été établi à **53 M\$** et la cible de recettes fixée à **2,7 M\$**.

La moitié de l'année étant passée, nous prévoyons que nous terminerons l'année avec un déficit des dépenses de **2,3 M\$**, qui sera cependant compensé par un **dépassement des recettes de 3,9 M\$**.

EN PLUS DES ACTIVITÉS COURANTES, TELLES QUE LA GESTION DE LA VOIRIE, DES DÉCHETS, DU DÉNEIGEMENT, DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS, NOUS AVONS MIS EN PLACE PLUSIEURS PROJETS ET ADOPTÉ DES MESURES IMPORTANTES POUR LE SUD-OUEST :

- Poursuite de la lutte aux îlots de chaleur avec la création de l'îlot de fraîcheur Mullins

- Adoption du *Plan d'action sur le patrimoine bâti des secteurs établis* qui vise une meilleure connaissance, la prévention, la protection et la mise en valeur de notre patrimoine

- Adoption de la *Politique culturelle*, la première à la Ville de Montréal

- Adoption du *Plan d'action en matière d'inclusion de logements abordables dans les projets résidentiels*

- Poursuite du programme de mesures d'apaisement de la circulation et de respect des piétons



BUDGET D'IMMOBILISATIONS (PTI)

En 2012, l'arrondissement dispose d'un budget d'investissement (PTI) de **5,4 M\$**. Des subventions et des programmes divers de **9,1 M\$** viennent bonifier le tout pour des investissements prévus de **14,5 M\$**.

LES INVESTISSEMENTS DANS LES PARCS TOTALISERONT **3,7 M\$**

- Travaux d'éclairage du terrain multisports et resurfacement du terrain de tennis au parc De La Vérendrye

- Conversion de la pataugeoire du parc Leber en jeux d'eau

- Création du woonerf Saint-Pierre, véritable coulée verte au cœur de Saint-Henri

- Mise aux normes du jardin communautaire Des Seigneurs

- Mise aux normes du chalet du parc Louis-Cyr et de la toiture du parc Campbell-Ouest;

Nous allouons un montant de **5,8 M\$** pour la **réfection routière** en plus de **0,2 M\$** pour des **mesures d'apaisement de la circulation**.

NOUS INVESTISSONS ÉGALEMENT **2,4 M\$** DANS LES IMMEUBLES DE L'ARRONDISSEMENT DONT :

- aménagement de la salle Germain-Prégent du complexe récréatif Gadbois

- et mise aux normes du centre Monseigneur-Pigeon

De plus, **1,0 M\$** est consacré à l'achat de véhicules et du **mobilier urbain** sera ajouté sur les artères commerciales pour un montant de **0,1 M\$**.



2013



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2013

Après six années de non-indexation budgétaire et devant les protestations des arrondissements et des citoyens, la Ville centre a entrepris, en 2012, une réforme budgétaire. Il a été décidé d'indexer la dotation révisée des arrondissements de 2,2 % en 2013 et de leur céder un espace fiscal équivalent à 0,05 \$ par 100 \$ d'évaluation. En 2014, cet espace fiscal sera de 0,05 \$ additionnels pour 100 \$ d'évaluation. Nous espérons que cela sera suffisant pour arrêter la saignée provoquée par l'augmentation des coûts de main-d'œuvre et d'augmentation des contrats, surtout que de nouveaux paramètres budgétaires pour les arrondissements seront connus l'an prochain.

Maintenant que nous nous sommes dotés d'un meilleur outil de prévision des recettes non récurrentes, nous pouvons sans grand risque ajuster à la hausse la cible des recettes attendues du développement immobilier, de façon à annuler une partie du déficit structurel et à améliorer les services à la population.

Nous maintiendrons également la facturation au MTQ de l'occupation du domaine public afin de compenser pour les besoins accrus en personnel et en ressources de toutes sortes que demandent les chantiers du complexe Turcot. Nos ressources principales doivent être investies dans les services de proximité.

Lors de l'adoption du budget, je proposerai au conseil d'arrondissement d'utiliser une partie de nos surplus pour répondre à des besoins urgents de nos concitoyens. Voilà une autre application du principe qui guide mon administration selon lequel le développement immobilier doit profiter à tous les résidents du Sud-Ouest, quel que soit le quartier où ils vivent. Après avoir consolidé les finances de notre arrondissement et compte tenu de la promesse de la Ville centre de nous accorder une certaine indexation, je considère que nous pouvons enfin dégager une marge de manœuvre tout en demeurant prudents, le cadre budgétaire de Montréal étant en mutation.

Il sera donc proposé d'investir **1,1 M\$** dans nos parcs, afin d'installer des modules de jeux pour enfants, réparer ou refaire des aménagements, et dans le maintien des activités que nous jugeons essentielles.

En vertu de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et ville*, le maire dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclue au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Document lu et déposé lors du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest tenue le 4 septembre 2012